

AZ MEDICAL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS

SIEGE SOCIAL : 3 RUE ALFRED LABBE

54350 MONT SAINT MARTIN (MEURTHE ET MOSELLE)

422605204 RCS BRIEY

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 1ER MAI 2010**

L'an deux mille dix,

et le premier mai, à vingt heures ,

L'associé de la société s'est réuni en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Est présente:

- la société FINANCIERE MAIOLO, propriétaire de 500 parts

soit un total de 500 parts

sur les cinq cents (500) parts composant le capital social.

Monsieur Dominique MAIOLO, nommé secrétaire, gérant non associé préside la séance.

Monsieur Jean-François SZTUKA, gérant non associé assiste également à la réunion.

La société FINANCIERE MAIOLO, assiste la séance en qualité d'associée.

Elle constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Non remplacement d'un gérant démissionnaire,
- Pouvoirs pour formalités.

le président ouvre la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, prend acte de la démission de Monsieur Jean-François SZTUKA, gérant de la société.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

- Dominique MAIOLO

